



Avis de Course

OPEN – MACH TROPHY

Du 20 au 22 août 2010

1. ORGANISATION

La Société Nautique de la Trinité-sur-mer organise l'épreuve **Open – Mach Trophy** du 20 au 22 août 2010, sous l'égide de la Fédération Française de Voile.

2. REGLEMENTS ET PARTICIPATION

- a) Les courses sont régies par les Règles de Course à la Voile 2009-2012, les prescriptions FFV, (en particulier licences obligatoires), les règles de classe, le présent avis de course et les Instructions de Course, ces dernières prévalant sur tous les autres.
- b) Application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile.
- c) Les participants de nationalité étrangère devront être en possession d'un document équivalent à la licence de voile française, ou, à défaut d'une attestation d'assurance en responsabilité civile pour un montant de 1 500 000 euros, ainsi que d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile.
- d) L'épreuve est ouverte aux **Open 7.50, Mach 6.5, Open 6.5, K650** en conformité avec les règles de jauge de leur classe et à jour de leurs cotisations 2010.

3. INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ainsi que la liste d'équipage, le certificat de jauge 2010 et l'attestation d'assurance du bateau sont à compléter et à renvoyer ou à déposer, avant le 15 août à la Société Nautique de La Trinité BP 19 – 56470 La Trinité / Mer avec le règlement des frais d'inscriptions. Ceux-ci sont fixés à 160 €.

4. PROGRAMME

Les parcours sont de type Banane et côtier.

Vendredi 20 août :

De 9h00 à 12H00 : Accueil des équipages : Confirmation des inscriptions - Vérification des licences FFV et certificats médicaux – Pesée des équipages – Vérifications de jauge - Remise des Instructions et flammes de Course.

- 13H00 : Briefing à la SNT
- 15H00 : Mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- 20h00 : Grillade party à la SNT (Veuillez consulter l'Avis de Grillade Party, bientôt dans vos boîtes....)

Samedi 21 août :

- 10H30 : Mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre

Dimanche 22 août :

- 10h00 : Mise à disposition pour une ou plusieurs courses à suivre
- Plus de signal d'avertissement après 13h30
- 15H30 : Remise des Prix à la SNT

5. RESPONSABILITE DES CONCURRENTS

Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

Les chefs de bord sont personnellement responsables de tous les accidents matériels ou physiques pouvant arriver à leur bateau ou à l'équipage. Il leur appartient de contracter toutes les assurances nécessaires.

L'inscription du voilier implique, en ce qui concerne l'application et l'interprétation des textes des documents cités au paragraphe 2 de l'Avis de Course et le règlement des litiges y afférent, renonciation à toute voie de recours autre que celles prévues par les RCV.

6. SYSTEME DE CLASSEMENT

- a) Le Système de Points à minima de l'annexe A s'appliquera.
- b) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- c) Quand 4 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- d) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais résultats.

7 ACCUEIL DES BATEAUX

Les concurrents pourront bénéficier de places de port gratuites du 20 au 22 août 2010 compris. Pour une réservation avant ou après ces dates, contacter directement la Capitainerie de la Trinité-sur-mer.

8 CONTACTS UTILES

S.N. Trinité : tel 02 97 55 73 48 - fax 02 97 55 85 78

Mail : accueil@snt-voile.org

Capitainerie : tel 02 97 55 71 49

Mail : trinite-sur-mer@sagemor.fr

Office du Tourisme : tel 02 97 55 72 19

Mail : tourisme@ot-trinite-sur-mer.fr

Class 6.5 : tel 06 60 88 73 83

Mail : class6.5@free.fr